

Qui sera de la concertation wallonne ?

Premières passes d'armes entre partenaires sociaux.

■ GPS (W) ■

C'est sûr, il y aura une concertation sociale wallonne. Après divers appels isolés, les partenaires syndicaux et patronaux à l'enseigne du Conseil économique et social (le CESW) l'avaient réclamée à la veille des Fêtes de Wallonie; le gouvernement wallon leur a confirmé son intention en ce sens, inscrite dans le plan Marshall version 2022. Son président Rudy Demotte (PS) a annoncé, samedi, la constitution d'un "Groupe des partenaires sociaux wallons".

Le GPS, c'est parlant. C'est aussi une manière d'éviter la confusion avec le modèle du

"groupe des 10" fédéral. D'abord parce qu'ils ne seront pas nécessairement 10 (du reste, au fédéral, ils sont... onze). Surtout parce qu'il ne s'agit pas de singer la concertation fédérale dans ses attributions les plus connues : la négociation d'accords interprofessionnels essentiellement salariaux. Les sources syndicales et patronales contactées lundi convergent : un GPS wallon empruntera d'autres voies. Quitte à fournir des explications différentes. Côté patrons, il s'agit surtout d'éviter de créer un quatrième "mister cash" – disons, un nouveau guichet de négociations salariales – après l'interprofessionnel, le sectoriel et des entreprises. Côté syndicats, on est soucieux de ne pas ouvrir la porte à une défédéralisation supplémentaire de pans de la Sécu et du droit du travail.

Quelles seraient les priorités du GPSW - appellation à con-

firmer ? Elles sont à rapporter aux transferts de compétences.

Parmi les chantiers emploi, précise-t-on à l'Elysette, il convient de travailler sur l'accueil des aides aujourd'hui fédérales, de définir leurs modalités d'intégration en Wallonie. "L'enjeu est de taille". Car il faudra "faire plus avec moins", puisque tout le budget fédéral ne sera pas transféré. Et parce qu'il y aura de quoi rationaliser : à l'Union wallonne des entreprises (UWE), on a ainsi recensé pas moins de 37 dispositifs existants, fédéraux ou wallons, d'aides directes à l'emploi...

Quant aux chantiers économie, poursuit-on chez Rudy Demotte, il convient de stimuler le tissu entrepreneurial en soutenant en priorité les PME et en réduisant des cotisations sociales sur des publics cibles (demandeurs d'emploi, jeunes, peu qualifiés, bas salaires). A la FGTB wallonne, Thierry Bod-

son fait chorus : "Aujourd'hui, au fédéral, on asperge les réductions un peu partout... Au niveau régional, on peut prendre des décisions plus ciblées; et donc être plus efficaces avec moins d'argent".

A 8 ? Sans le syndicat libéral ?

Tous sujets où le Groupe wallon devra agir en amont de la décision politique. Ici on s'éloigne du rôle du CESW, instance d'avis et d'évaluation. Ici on se réfère à la concertation fédérale, lorsque le gouvernement fait siennes les propositions dégagées entre partenaires sociaux – pour autant qu'ils s'accordent, bien sûr, et dans les marges budgétaires définies.

Concrètement, le CESW est chargé de proposer au gouvernement la composition et les autres modalités de ce qui sera une espèce de cellule sociale stratégique. Ce n'est pas si simple. On a lu, dans "La Libre" de samedi, que l'UWE verrait bien

une instance à 5 organisations patronales et 3 syndicales. De quoi doublement crisper, a-t-on glané lundi. A l'Union des Classes moyennes (UCM), on ne veut pas de deux sièges pour le "grand" patronat (la germanophone Aved s'ajoutant à la plus générale UWE); rayon syndical, on n'imagine que du paritaire.

Alors, un groupe resserré à huit : 2 CSC, 2 FGTB, 1 UWE, 1 UCM, 1 Fwa (agriculteurs), 1 Unipso (non-marchand ? Mais, la CGSLB ? La centrale syndicale libérale est moins présente en Wallonie qu'à Bruxelles et en Flandre. "Je ne veux pas l'exclure, mais il faut établir des règles objectives de représentativité", s'alarme le FGTBiste Bodson...

En tout cas, le ministre Demotte, en charge du sujet, souhaite une installation avant les élections. Une première réunion CESW/cabinets là-dessus est programmée dès vendredi.